



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 15 OCTOBRE 2012**

**Recueil-décisions n° Rc-2012-6**

Convocation du Conseil Municipal :  
le 09/10/2012

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 22/10/2012

Recueil des Décisions L.2122-22 du Code Général des  
Collectivités Territoriales

**Président :**

**MADAME GENEVIÈVE GAILLARD**

**Présents :**

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Julie BIRET, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

**Secrétaire de séance :** Annie COUTUREAU

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Anne LABBE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Josiane METAYER, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Patrick DELAUNAY, ayant donné pouvoir à Madame Delphine PAGE, Madame Gaëlle MANGIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Madame Elsie COLAS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, ayant donné pouvoir à Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Jérôme BALOGE, ayant donné pouvoir à Monsieur Marc THEBAULT

**Excusés :**

Monsieur Guillaume JUIN, Monsieur Michel PAILLEY.

**Direction du Secrétariat Général**

**Recueil des Décisions L.2122-22 du Code Général  
des Collectivités Territoriales**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

**Tome 1 :**

Ce Recueil des décisions L.2122-22 est composé de 2 tomes.

- Le premier, regroupe les décisions L.2122-22 qui avaient été saisies sous le logiciel Gesact avant la mise en production du nouvel outil.

- Le second, regroupe les décisions L.2122-22 saisies sous le nouveau logiciel AIRS Délib.

1	L-20120646	<i>AMERU</i> <b>Reconquête du patrimoine urbain et architectural du site Boinot. Requalification des Espaces Publics Centraux. Etude d'Impact comprenant le dossier 'Loi sur l'Eau' - Avenant n°1</b>	/	3
2	L-20120664	<i>COMMUNICATION</i> <b>Accord cadre Impression et finition des éditions municipales, lot 1 : impression rotatif offset du magazine Vivre à Niort</b>	80 000,00 € HT maximum	7
3	L-20120652	<i>SERVICE CULTUREL</i> <b>Jeu de Niort 2012 – Contrat de cession 'Alex Renart'</b>	1 600,00 € net	9
4	L-20120653	<i>SERVICE CULTUREL</i> <b>Jeu de Niort 2012 – Contrat de cession 'Courir les Rues et sa Band'</b>	3 600,00 € HT soit 3 852,00 € TTC	16
5	L-20120648	<i>DIRECTION RESSOURCES HUMAINES</i> <b>Convention passée avec MB Formation – Participation d'un agent au stage 'La réforme des études d'impact'</b>	700,00 € HT soit 837,20 € TTC	24
6	L-20120650	<i>DIRECTION RESSOURCES HUMAINES</i> <b>Formation du personnel – Convention passée avec ALTENDIS – Participation d'un agent au stage 'Formation Liferay Développement'</b>	1 995,00 € HT soit 2 386,02 € TTC	26
7	L-20120658	<i>DIRECTION RESSOURCES HUMAINES</i> <b>Formation du personnel – Convention passée avec AFPA – Participation d'un agent au stage 'Agent de propreté et d'hygiène'</b>	2 806,00 € net	27
8	L-20120669	<i>DIRECTION RESSOURCES HUMAINES</i> <b>Formation du personnel – Convention passée avec ACP FORMATION – Participation d'un agent à la formation 'Un jour pour comprendre l'essentiel des marchés publics'</b>	620,00 € net	29
9	L-20120644	<i>ENSEIGNEMENT</i> <b>Avenant n°1 du marché de pains et de brioches 11311M075 – Lot 16 – Edmond Proust</b>	Le marché passe de 1 400,00 € TTC à 1 600,00 € TTC. Les autres montants restent inchangés	31
10	L-20120645	<i>ENSEIGNEMENT</i> <b>Avenant n°1 du marché de pains et de brioches 11311M070 – Lot n°11 – Jules Michelet</b>	Le marché passe de 1 750,00 € TTC à 2 050,00 € TTC. Les autres montants restent inchangés	33

11	L-20120651	<i>ENSEIGNEMENT</i> <b>Avenant n°1 du marché de pains et de brioches 11311M060 – Lot n°1 – Louis Aragon</b>	Le marché passe de 2 500,00 € TTC à 3 000,00 € TTC. Les autres montants restent inchangés	35
12	L-20120629	<i>FESTIVAL DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE</i> <b>Contrat de cession de droit d'exploitation du spectacle 'Parcours en métamorphose de Kafka'</b>	672,90 € HT soit 720,00 € TTC	37
13	L-20120630	<i>FESTIVAL DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE</i> <b>Location de matériel : Plancher et Terrasse</b>	5 434,70 € HT soit 6 499,90 € TTC	43
14	L-20120631	<i>FESTIVAL DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE</i> <b>Location de matériel vidéo</b>	5 125,05 € HT soit 6 129,56 € TTC	44
15	L-20120632	<i>FESTIVAL DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE</i> <b>Installation 'Pollinisation de la Ville' par le parti poétique</b>	9 000,00 € TTC	45
16	L-20120642	<i>LOGISTIQUE ET MOYENS GENERAUX</i> <b>Marché subséquent – Lavage de vêtements de travail et d'articles textiles</b>	Montant maximal de 20 000 € HT pour une durée de 12 mois	46
17	L-20120643	<i>LOGISTIQUE ET MOYENS GENERAUX</i> <b>Acquisition d'une armoire forte ignifugée</b>	6 048,00 € HT soit 7 233,41 € TTC	48
18	L-20120656	<i>PARC EXPO FOIRE</i> <b>Parc des expositions – Achat de fournitures pour effectuer l'étanchéité des chalets de la Ville de Niort</b>	9 884,72 € HT soit 11 822,13 € TTC	50

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Madame le Maire de Niort,  
Députée des Deux-Sèvres

**Geneviève GAILLARD**

**Recueil des Décisions L.2122-22 du Code Général des Collectivités  
Territoriales  
Conseil municipal du 15 octobre 2012  
Liste des décisions  
Tome 2**

Ce Recueil des décisions L.2122-22 est composé de 2 tomes.

- Le premier, regroupe les décisions L.2122-22 qui avaient été saisies sous le logiciel Gesact avant la mise en production du nouvel outil.

- Le second, regroupe les décisions L.2122-22 saisies sous le nouveau logiciel AIRS Délib.

1.	L-2012-126	<i>DIRECTION RESSOURCES HUMAINES</i> Formation du personnel - Convention passée avec EFE - CURSUS - Participation d'un agent à la formation 'ZAC étape par étape'	1 071,00 € HT soit 1 280,92 € TTC	4
2.	L-2012-127	<i>DIRECTION RESSOURCES HUMAINES</i> Formation du personnel - Convention passée avec EFE - Coursus - Participation d'un agent à la formation 'ZAC étape par étape'	1 011,50 € HT soit 1 209,75 € TTC	6
3.	L-2012-128	<i>DIRECTION RESSOURCES HUMAINES</i> Formation du personnel - convention passée avec Synerglaçe - SARL - Participation d'un groupe d'agents à la formation 'Utilisation d'une surfaceuse'	1 110,00 € HT soit 1 327,56 € TTC	8
4.	L-2012-142	<i>DIRECTION RESSOURCES HUMAINES</i> Formation du personnel - Convention passée avec CFPPA 'Tours Fondettes' - Participation de deux groupes d'agents à la formation 'connaître et entretenir efficacement les plantes vivaces'	4 120,00 € net	10
5.	L-2012-145	<i>DIRECTION RESSOURCES HUMAINES</i> Formation du personnel - Convention passée avec UPFP. Participation de deux agents à la formation 'Maître de cérémonie'	1 138,00 € net	12
6.	L-2012-120	<i>DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT</i> Convention réglant l'organisation de séances d'activités dans le cadre des animations périscolaires et/ou centres de loisirs - 1er trimestre année 2012/2013 pour l'association : LEA Les Ateliers du Baluchon	900,00 € net	14
7.	L-2012-121	<i>DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT</i> Convention réglant l'organisation de séances d'activités dans le cadre des animations périscolaires et/ou centres de loisirs - 1er trimestre année 2012/2013 pour l'association : L'ECHIQUIER NIORTAIS	900,00 € net	18
8.	L-2012-122	<i>DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT</i> Convention réglant l'organisation de séances d'activités dans le cadre des animations périscolaires et/ou centres de loisirs - 1er trimestre année 2012/2013 pour l'association : UAN Saint Florent	300,00 € net	22

9.	L-2012-123	<i>DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT</i> Convention réglant l'organisation de séances d'activités dans le cadre des animations périscolaires et/ou centres de loisirs - 1er trimestre année 2012/2013 pour l'association : Makos records	900,00 € net	26
10.	L-2012-124	<i>DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT</i> Convention réglant l'organisation de séances d'activités dans le cadre des animations périscolaires et/ou centres de loisirs - 1er trimestre année 2012/2013 pour l'artiste : Agnès BRILLATZ	1200,00 € net	30
11.	L-2012-125	<i>DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT</i> Avenant n°1 au marché de pains et de brioches 11311M073 - Lot n°14 - Ernest Pérochon	Le montant maximum annuel du marché passe de 2 400,00 € TTC à 3 150,00 € TTC. Les autres montants restent inchangés	34
12.	L-2012-130	<i>DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT</i> Convention réglant l'organisation de séances d'activités dans le cadre des animations périscolaires et/ou centres de loisirs - 1er trimestre année 2012/2013 pour l'association : TAEKWONDO CLUB NIORTAIS	300,00 € net	37
13.	L-2012-132	<i>DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT</i> Convention réglant l'organisation de séances d'activités dans le cadre des animations périscolaires et/ou centres de loisirs - 1er trimestre année 2012/2013 pour l'association : CEM	2 400,00 € net	41
14.	L-2012-137	<i>DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT</i> Convention réglant l'organisation de séances d'activités dans le cadre des animations périscolaires et/ou centres de loisirs - 1er trimestre année 2012/2013 pour l'association : SPORT ADAPT'	300,00 € net	45
15.	L-2012-138	<i>DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT</i> Convention réglant l'organisation de séances d'activités dans le cadre des animations périscolaires et/ou centres de loisirs - 1er trimestre année 2012/2013 pour : Monsieur Bernard BAUDOUIN	300,00 € TTC	49
16.	L-2012-139	<i>DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT</i> Convention réglant l'organisation de séances d'activités dans le cadre des animations périscolaires et/ou centres de loisirs - 1er trimestre année 2012/2013 pour l'association : HORS CHAMPS	300,00 € net	53
17.	L-2012-144	<i>DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT</i> Convention réglant l'organisation de séances d'activités dans le cadre des animations périscolaires et/ou centres de loisirs - 1er trimestre année 2012/2013 pour l'association : LES NAINES BLANCHES	600,00 € TTC	57

18.	L-2012-149	<i>DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT</i> <b>Convention réglant l'organisation de séances d'activités dans le cadre des animations périscolaires et/ou centres de loisirs - 1er trimestre année 2012/2013 pour l'artiste : DECIBELS ANIMES</b>	1 484,00 € net	61
19.	L-2012-150	<i>DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT</i> <b>DPC - Marché de mobilier scolaire pour l'école Jean Zay maternelle - septembre 2012</b>	29 741,13 € HT soit 35 570,39 € TTC	65
20.	L-2012-147	<i>DIRECTION DE LA COMMUNICATION</i> <b>Distribution du magazine Vivre à Niort d'octobre à décembre 2012</b>	5 352,81 € TTC	67
21.	L-2012-129	<i>DIRECTION LOGISTIQUE ET MOYENS GÉNÉRAUX</i> <b>Acquisition de mobilier d'accueil pour le service des formalités citoyennes et des inscriptions scolaires - Approbation de marché</b>	5 867,20 € HT soit 7 017,17 € TTC	69
22.	L-2012-134	<i>DIRECTION LOGISTIQUE ET MOYENS GÉNÉRAUX</i> <b>Fourniture de matériels pour les espaces verts - Lot 1 tracteur compact avec reprise d'un ancien matériel - Approbation de marché</b>	Acquisition du matériel : 30 800,00 € HT soit 36 836,80 € TTC Reprise d'un matériel Kubota L2850 : 3 300,00 € net	71
23.	L-2012-135	<i>DIRECTION LOGISTIQUE ET MOYENS GÉNÉRAUX</i> <b>Fourniture de matériel pour les espaces verts - Lot 2 Mini utilitaire forestier 4x4 - Approbation de marché</b>	19 000,00 € HT soit 22 724,00 € TTC	73

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour : 0  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 0

Madame le Maire de Niort  
Députée des Deux-Sèvres

Signé

**Geneviève GAILLARD**